



Association des Avocats ELENA France
Association Loi 1901
2-4 rue de Harlay 75001 Paris

Madame la Présidente
De la Cour nationale du droit d'asile

Paris le 9 février 2018

Chère Madame,

Nous venons par la présente vous informer que les avocats entendent protester contre le projet de loi « *pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif* » qui n'a pour objectif que de réduire les droits des réfugiés et, notamment, leurs droits à une défense digne.

Reçus par les représentants du Ministère de l'Intérieur nous nous sommes étonnés que sous le prétexte de célérité, les droits les plus élémentaires des demandeurs d'asile allaient être bafoués. Nous les avons alertés du caractère inique des dispositions prévues en contradiction avec le titre affiché du projet.

Chacun sait que :

- la diminution du délai pour déposer sa demande
- la réduction du délai pour exercer son droit à recours,
- l'absence de caractère suspensif de la plupart des recours,
- la multiplication des décisions rendues par ordonnance,
- la fin de la notification des convocations et décisions permettant de leur donner date certaine
- le recours à la visio conférence

sont autant d'atteintes aux droits des justiciables les plus vulnérables et aux droits de la défense.

Pour toutes ces raisons, nous lançons un appel à la grève à compter du mardi 13 février 2018 avec l'appui de nos Ordres.

Nous vous prions, Madame la Présidente, de recevoir nos respectueuses salutations.

Olivier Chemin
Avocat
Président Elena France